

# TOUT VA MIEUX !

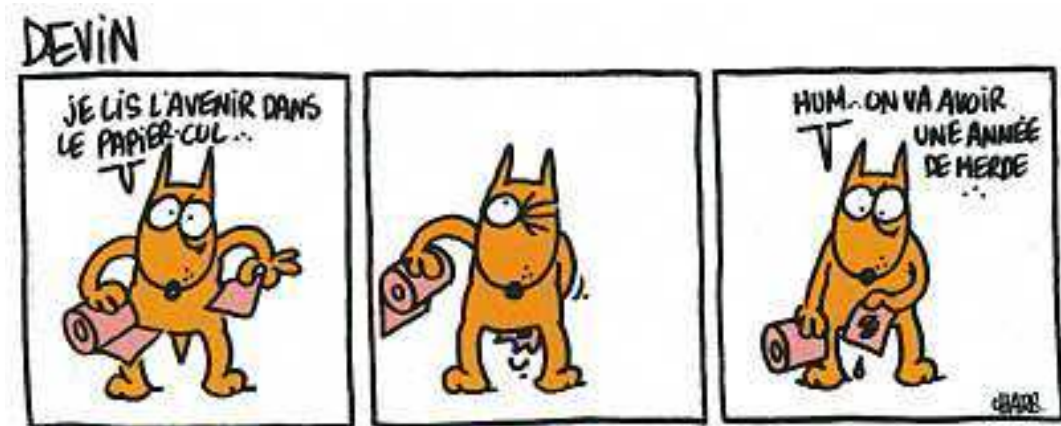
N°62  
Mars  
2015

TRAVAIL  
AFFAIRES  
SOCIALES

**Sud**

Union  
syndicale  
**Solidaires**

## RÉFORME TERRITORIALE EN 2015, ON VA VOUS ÉPARPILLER « FAÇON PUZZLE ! »



Ça chauffe sous le siège des directeurs de tout poil dans les seize DIRECCTE qui seront concernées par la fusion des régions cette année\*. Début avril, le gouvernement va décider de qui, qui, qui sera mangé. On nommera les Préfets préfigurateurs des futures grandes régions et dans la foulée on lâchera le nom des nouveaux Direccte (et pareil pour les autres directions régionales fusionnées : Dreal, Draaf, etc.). Et derrière, on serre les fesses pour garder qui son poste de Secrétaire général, qui son strapontin de chef du Pôle T, chef de Pôle 3E ou chef de Pôle C. On se rendait bien compte, déjà, que des directeurs, c'est pas ce qui manquait, mais alors là ! Ça va être un vrai plan social chez les gradés. Enfin, ça aurait pu être... Mais ça sera pas, pour de vrai. Parce que chez ces gens-là, on ne licencie pas, Monsieur, on s'arrange.

Ceux qui vont être moins arrangés, ce sont... tous les autres ! Services supports, moyens généraux, services emplois, formation professionnelle... 2015 va être l'année de tous les dangers.

On croyait avoir touché le fond avec la réforme de l'inspection du travail, qui va désorganiser les services pendant des années, mais c'était rien du tout, ça ! Voici la REFORME TERRITORIALE !

Pour bien mettre les choses au clair, la réforme territoriale, c'est deux choses :

- la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), qui va entraîner le transfert de certaines compétences de l'État vers les collectivités territoriales (le type qui s'occupe de ça s'appelle Thierry Mandon et il déclare : « Certaines missions de l'État devront être transférées ou abandonnées ». On peut pas être plus clair, si ?). En gros, l'État se désengage, la Région et les Métropoles récupèrent le pactole, les territoires ruraux auront plus qu'à crever. Quant au Conseil général, s'il existe encore dans quelques années, on lui laissera encore de quoi servir la soupe populaire et torcher le cul des vieux.

(suite en page 2)

\* Nord-Pas-de-Calais/Picardie, Bourgogne/Franche Comté, Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon, Auvergne/Rhône-Alpes, Aquitaine/Poitou Charente/Limousin, Alsace/Lorraine/Champagne-Ardenne, Haute et Basse Normandie.

# En 2015, on va vous éparpiller « façon puzzle » ! (suite)

- la fusion des régions dont on a parlé plus haut, qui va entraîner la fusion de toutes les Directions régionales et des services déconcentrés de l'État pour se calquer sur ces nouvelles régions. Et là, ça risque d'être saignant...

Le grand bordel est donc à venir. Imaginez donc : comment fusionner les services implantés dans deux, voire trois villes, dans la perspective de « favoriser la négociation de mandats régionaux pour sortir de modèles prescriptifs » et d'« adapter les pratiques de gouvernance régionale en s'affranchissant de l'institutionnel pour mieux partager » ? Hein ? Bah oui, de toute façon, on sait bien que l'objectif est de « garantir la meilleure efficacité de l'action de l'État par une pratique participative sous l'autorité du Préfet de région et l'expression d'une doctrine globale ».

*Car au final, il s'agira de « mieux gérer la diversité des enjeux par le maintien des expertises requises et couvrir des champs d'intervention émergents et stratégiques ». Non, non, rigolez pas, y'a vraiment des gens qui sont payés pour écrire ces trucs-là\*\*. Pour faire avaler la pilule des futures mobilités forcées d'agents, de déménagements à n'en plus finir, de redéfinition des missions, de suppression des mesures à gérer, d'éloignement des services publics des usagers, ils seront jamais à court d'idées.*

Et nous, c'est quand qu'on s'y met pour les éparpiller « façon Puzzle », ces guignols ?

\*\* Cf. document de synthèse des « travaux de réflexion sur la réorganisation des services régionaux de l'État dans la région Bourgogne – Franche-Comté ». On a rien inventé !

## ON A FOUILLÉ DANS NOS ARCHIVES...

La campagne nationale prioritaire sur les chantiers forestiers pour les agents en section agricole en 2013/2014 a été l'occasion de constater une nouvelle fois le fossé abyssal séparant les agents de contrôle de notre direction.

Ainsi, face aux difficultés (réelles) pour repérer les chantiers forestiers (déclarations d'ouverture de chantier non faites ou dans le meilleur des cas avec des dates farfelues), la DGT a conseillé aux agents d'« observer les stations services » pour y « suivre les véhicules porteurs jusqu'au chantier ».

**REPERAGE DES CHANTIERS**

- **La déclaration de chantier** : repérer les chantiers sur lesquels interviennent les entreprises qui remplissent leurs obligations de déclaration et d'affichage.

**Mais la campagne ne doit pas viser que les entreprises respectueuses de la réglementation !**

- **Se renseigner auprès des techniciens forestiers de la DRAAF** : ventes de bois sur pied; ventes de bois tronçonnés...
- Observer les **lieux de vente de bois**, ou les **stations services** : suivre les véhicules porteurs jusqu'au chantier ...

Campagne Chantiers Forestiers 2013

Planquer des heures à la station Total du coin pour filer les camions de débardage en croisant les doigts pour qu'ils n'aillent pas travailler dans le département d'à côté, en voilà une bonne idée ! Et puis, au moins, on pourra faire semblant d'être dans une mauvaise série américaine avec grands gobelets de café fumants, beignets et donuts, tout en parlant du rencard foireux de la veille...

Prochaine idée de la DGT, le tabassage d'indics pour qu'ils nous indiquent où se trouvent ces foutus chantiers forestiers ?

# ALLEZ À VOTRE ENTRETIEN PROFESSIONNEL : C'est un conseil de SUD

Prenons au hasard la carrière de M. Yves Calvez. Une carrière au mérite en 9 ans, sans examen professionnel, sans concours, tout au choix au vu de sa seule valeur professionnelle.

Il est à l'AFPA avant 1999...

Arrêté du 31 mars 1999 portant promotion, il est nommé directeur de la DDTEFP de Guéret, préfecture de la Creuse, par Martine Aubry.

Et à partir de 2002 tout s'accélère très très très vite. Il a eu un entretien professionnel d'enfer certainement.

Arrêté du 18 juin 2002 portant nomination au cabinet du ministre ... Fillon

Arrêté du 1er juillet 2003 portant nomination comme DR du Limousin par le Ministre...Fillon

Arrêté du 6 juillet 2007 portant attribution de fonctions Directeur régional IDF signé Bertrand mais premier Ministre ... Fillon

Arrêté du 1er octobre 2009 portant nomination à l'inspection générale des affaires sociales signé du Premier Ministre ... Fillon

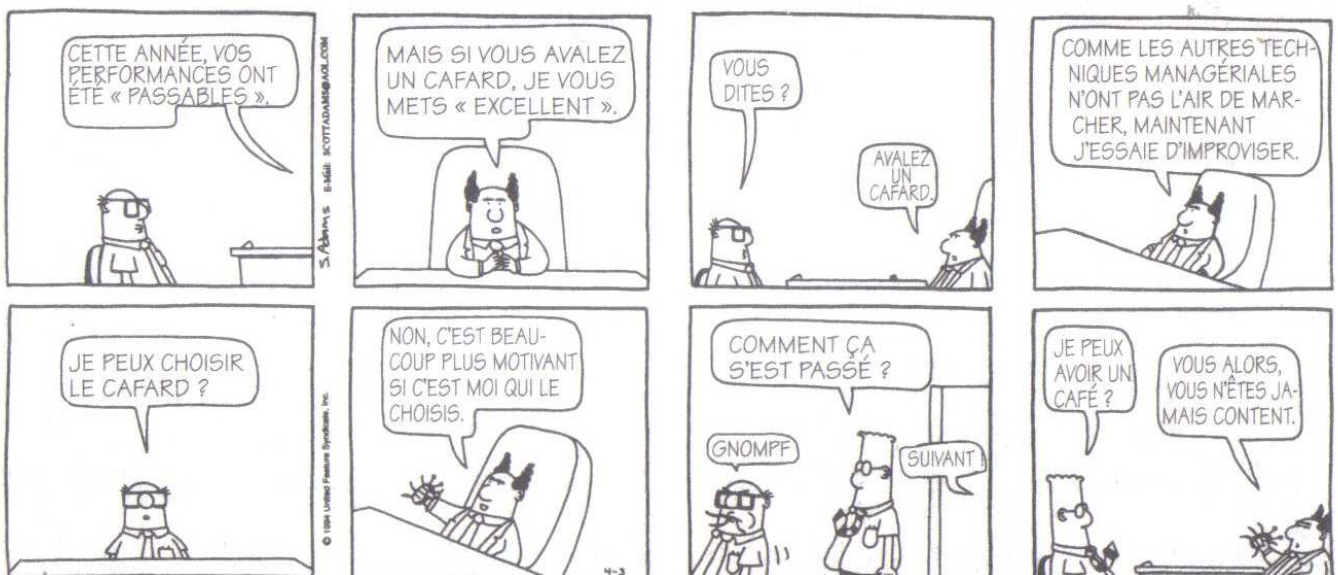
Décret du 24 juin 2011 portant titularisation à l'inspection générale des affaires sociales (ouf il est titularisé !) : le Premier ministre est ... Fillon et le décret est signé par Sarkozy

Décret du 6 octobre 2011 portant nomination du directeur adjoint au directeur général du travail signé du Premier Ministre... Fillon

Chevalier de la légion d'honneur : décret du 31 décembre 2013 portant promotion et nomination signé de François Hollande : voilà la seule fausse note dans sa carrière.

Résumons-nous : entre 2002 et 2011 soit en 9 ans, il passe de DD de Guéret à IGAS par son seul mérite professionnel comme le statut de la fonction publique le prévoit (article 55 de la loi 84-16 « *l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires se fonde sur un entretien professionnel annuel conduit par le supérieur hiérarchique direct.* »)

Dans ces conditions, le syndicat SUD Travail vous invite à appliquer la maxime d'un haut fonctionnaire alpiniste à ses heures qui a préféré conserver l'anonymat : « *A ton entretien professionnel tu iras et fissa les plus hauts sommets tu atteindras* ».





# ÉCHO DES PLAINES ALLUVIALES

## « La voix de son maître » en Pays de Loire

Les agents de Pays de la Loire ont eu la surprise de lire en janvier dernier l'interview de Didier Brassart, directeur du pôle travail dans les colonnes du journal Ouest-France. Est-ce le poids des années, l'aigreur de ne pas avoir réussi à être nommé Direccte dans cette région après avoir sévi en Basse-Normandie malgré une obéissance de fer ? Le fait est que, quelques mois avant de partir en retraite, notre spécialiste en droit du travail se lâche et fait part au journal local de son analyse fine et nuancée sur l'état des services et le plan social en cours dans les services. Bon, bien entendu, notre ancien conseiller au cabinet de Xavier Bertrand connaît aussi bien le quotidien de l'inspection du travail que DSK connaît les œuvres de Simone de Beauvoir mais ça ne l'empêche pas de s'épancher et de balancer sévère. Ainsi, « jusqu'à aujourd'hui, on était le seul service où les agents faisaient ce qu'ils voulaient, comme ils voulaient sans tenir compte des directives nationales ». De toute façon, actuellement, « on est incapable de donner un point précis sur l'action de l'inspection du travail. » et « parmi les procès-verbaux dressés, beaucoup n'auront aucune suite ». Certes, c'est un peu décousu, mais l'essentiel est là : les agents de l'inspection du travail sont des cow-boys un peu mabouls, et qui plus est, complètement inefficaces.



Les Directeurs du Travail prenant connaissance de la dernière note DGT.

Cependant, grâce à la réforme, tout ira mieux, l'inspection « sera plus visible, plus lisible, ça aura plus de poids ». Effet collatéral, « l'inspecteur du travail restera indépendant mais sera moins autonome ». Diantre, quel sens de la formule Didier ! En tout cas, l'inspecteur ne restera ni indépendant ni autonome sur le futur (et hypothétique) chantier de Notre-Dame-Des-Landes en Loire-Atlantique puisque celui-ci a été retiré à l'IT de la section pour être confié à un RUC, en raison, comme le dit la hiérarchie locale, de « son caractère sensible » ! Mais, ayons confiance, avec des directeurs comme Didier Brassart pour défendre l'Inspection du Travail, au moins, on n'a plus besoin du MEDEF. Allez, bon vent !

## ÉCHO DES MONTAGNES :

### Pendant ce temps là, en Haute-Savoie...

Des pressions, encore des pressions ! Mais toujours dans la même direction !

La moitié des inspecteurs du travail ont décidé de résister à la surcharge « insoutenable » de travail engendrée par la réforme et de ne pas assumer, en lieu et place de l'administration, la suppression de 6 postes d'agents de contrôle. Le RUT, dans un élan d'empathie, a répliqué en un éclair par deux missives, datés du 14 et du 27 janvier 2015, dans lesquelles il demande à ce que les dossiers en souffrance soient traités (surtout les décisions, hein ! Parce qu'après tout, le contrôle des boîtes, l'administration s'en fout!).

Les agents concernés, refusant de céder à la pression, ont répondu qu'ils persévéraient dans leur action ! Non mais ! Parallèlement, le travail accompli par les agents n'est pas reconnu, voire

carrément sabré !

Les PV traînent sur le bureau du RUC pendant plusieurs semaines avant d'être transmis au Parquet...bon, allez, ça énerve mais passons. Pire : Suite à une mise en demeure pour faire installer un système de captation à la source d'un produit chimique dangereux, l'entreprise fait un recours hiérarchique. La DIRECCTE confirme sur le fond la position de l'agent mais modifie le délai d'exécution, qui passe de un mois à...un an ! L'entreprise elle-même n'en espérait pas tant ! Vous vous dites qu'il s'agit peut-être d'une petite entreprise, étranglée par le « coût du travail » ? Non ! Il s'agit encore et toujours de TEFAL ! Vous savez, cette mini boîte de plus de 2000 salariés et qui appartient au groupe SEB dont le résultat net de 2013 est de 200 millions d'euros.

# RÉSIDUS ÉTEINTS

## AGENTS DE CONTRÔLE, SAUF LE JOUR DE LA PAYE...

Contrôleurs, l'Administration nous manipule en nous donnant de l' «**Agent de Contrôle**» chaque fois que ça l'arrange, tout en nous rappelant, à chaque paye, que nous ne sommes **QUE** des Contrôleurs. L'Épit consiste à convaincre un jury de notre capacité à continuer d'exercer le métier que nous pratiquons de longue date (*parfois + de 30 ans !*) en feignant d'oublier notre réussite au concours de CT..

En acceptant de contrôler les + 50 sans aucune contrepartie, vous vous (*et nous*) tirez une balle dans le pied ; vous contribuez involontairement à éloigner la reconnaissance tant revendiquée de vos savoir-faire, de vos savoir-être, de vos pouvoirs et responsabilités qui outrepassent largement ceux dévolus à des agents de catégorie B.

Mettez-vous une seconde à la place de l'Administration : si vous réalisez un matin que votre voiture fonctionne à l'eau du robinet, vous allez beaucoup moins fréquenter le pompiste. En acceptant de contrôler les + 50, vous permettez à l'administration de ne plus payer l'essence. Ne soyez plus le robinet !

Refusez la position de l'infirmier(e) qui, occuperait un poste de chirurgien sans augmentation de salaire.

Le plus cynique c'est le maintien du clivage injuste qui vous sépare en 2 grades. Mais pour votre RUT, l'employeur que vous contrôlez, ou le salarié qui vous saisit, vous êtes un Contrôleur ; sauf qu'à la fin du mois, vous subissez des écarts de salaires et de primes injustifiés. On vous envoie défendre le Sacro-saint principe du «*A travail égal, salaire égal*» mais quelle est donc la différence entre les attributions et responsabilités confiées à un CT de

classe «Normale», celles dévolues à un CT «Hors classe», voire, dans une certaine mesure, à un IT (*qui n'est désormais plus chef de service*) ?

Notre droit à la mutation est de plus en plus compromis (*Cf. nombre de postes mis à la vacance à la dernière CAP B*) :

**Résidus éteints...nous voilà aussi soudés à notre poste,** ou au moins à notre département !

Il est de notre responsabilité de faire cesser cette insulte à l'intelligence en refusant de contrôler les + 50. Parions que vous serez bien plus respecté et entendu. Un rapport de force, ça se construit.

**Pas besoin de désobéir, occupez votre poste, certes ; mais rien que votre poste.**

Regardez la panique de l'Administration partout où les agents résistent ! Elle en dit long sur votre pouvoir de dire NON. Ici on promet des effectifs ; là, on demande aux RUCS d'assurer des suppléances. Mais ne vous leurrez pas, la baisse des effectifs est loin d'être terminée ; le DRH l'a admis sans détour le 22/01/15.

Quand, poussée par la lutte, l'Administration éteint un feu en allouant des effectifs, d'où croyez-vous qu'elle les tire, sinon des régions et départements qui ne résistent pas ? Seule notre résistance la forcera à dégager les moyens et à tempérer son inextinguible soif d'économies.

Il n'appartient qu'à nous de refuser de coopérer avec la logique austéritaire et mortifère.  
Contrôleurs ! Réagissons, ne glissons pas dans  
« *l'apathie noire* » !

**Restons collectifs et nous triompherons.**

# CHRONIQUE DU DUCHÉ DU LABEUR : LE BATON ET LA BARBICHE

## Fiction médiévale

Dans la petite communauté de Lain-Spection, située dans le Duché du Labeur et du Servage, on n'en revient toujours pas. La nouvelle a fait l'effet d'une bombinette dans ce petit village de 3000 habitants.

« C'est simple, on en revient toujours pas », confie Gérard\*, ancien voisin.

La nouvelle, c'est la désignation de M. Yves Struillou\* au poste de grand-chef du Duché du Labeur, par la grâce d'un décret de droit divin. Le nouveau régent est de basse-extraction, il connaît les us et coutumes du peuple de Lain-Spection, même s'il ne le côtoie plus depuis bien longtemps. Gérard\* nous confie : « on préfère que ce soit l'un des nôtres, même s'il donne des tas de conseils ; on se dit que de toute façon, ça ne pourra pas être pire ». Gérard\* fait référence à son prédécesseur, Autocard 1<sup>er</sup> le cruel, qui laisse un royaume en piteux état, après treize longues années de règne sans partage. Mais le peuple de Lain-Spection reste méfiant. De son histoire il a appris qu'il n'y a pas grand-chose à attendre du pouvoir, sinon des emmerdoiments.

L'attente est de courte durée. Dès la cérémonie d'intronisation, les masques tombent. Le nouveau régent se glisse dans les habits de l'ancien, reprenant sceptre et couronne, carotte et bâton, jusqu'au titre qui l'inscrit dans le même lignée : Autocard II le Cynique, dit Le Barbichu jovial.

Le 11 décembre de l'an 2014, il fait paraître un édit réprimant les jacqueries, et réinstaure les séances d'humiliations publiques. Il précise que tout habitant se soustrayant à cette obligation se verra ôter pour un jour de pain et d'eau. Au crépuscule, il fait chercher les habitants et les aligne contre le mur d'enceinte. Il en désigne deux tous les dix par une croix au sol. Le village est double-décimé par les troupes des Hairache.

Pendant que les orgies reprennent au château, le village est à la peine. Les bras manquent pour effectuer les récoltes. Les paysans sont contraints d'effectuer des travaux pour les possédants, et ne peuvent plus répondre aux sollicitations de leurs pairs. Ils sont soumis à une surveillance de chaque instant : des contremaîtres sont créés pour l'occasion. Les petits roitelets sont envoyés répandre la parole du Souverain : « tant que la charge de travail n'est pas insoutenable, c'est qu'elle est soutenable ». La pression est si forte que déjà les premiers contremaîtres s'épuisent et sont remplacés.

Aux représentants du peuple qui soufflent la corne d'alerte, le Régent répond qu'il ne veut plus voir qu'une tête. Et répète, à sa guise, que tout va bien Mme la Marquise. Mais qu'il se méfie, car à ne vouloir qu'une seule tête, le peuple demandera la sienne. Une barbiche au bout d'une pique, même symbolique, valent mieux que des centaines, à la peine, sous le joug d'un cynique.

\* Les noms ont été modifiés